

LA LETTRE DES RIVIÈRES

n°18 – juin 2008



VAL DE GARTEMPE



ACTUALITÉS DES PARTENAIRES



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques propose des **stages de formation** pour le mois de septembre : [botanique des milieux aquatiques](#) (indice biologique macrophytique en rivière (IBMR), [ichtyologie](#), [aménagement et planification territoriale](#)... Pour tous renseignements : www.onema.fr.



Lors de la réunion du 7 juillet prochain, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Limousin devra définir la **liste régionale des plantes hydrophiles et des habitats humides** dans la perspective de la mise en place de la nouvelle réglementation sur les zones humides (version du 30 avril 2008 de l'arrêté MEEDAT et MAP précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement). [Guy Labidoire](mailto:Guy.Labidoire@onema.fr) 05 55 03 29 07



Guide juridique et pratique pour les **interventions publiques sur les terrains privés** : résumé ou téléchargement sur le [site de la DIREN Langue-doc-Roussillon](#) (site signalé par [Nicolas Hutin](mailto:Nicolas.Hutin@onema.fr)-TMR SIA Val de Clouère-Vienne).



Rappel : La consultation du public sur les futures orientations de la gestion de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est lancée. 3,3 millions de foyers recevront ou ont reçu dans leur boîte aux lettres le questionnaire. Possibilité de répondre en ligne : www.aquacitoyen.org.

INFO RESEAU



Rappel : afin de mettre à jour les différents fichiers du réseau, je souhaiterais connaître le nom des **présidents** nouvellement élus ainsi que leurs coordonnées (si elles diffèrent de celles de votre structure). Grâce à ces mises à jour, un tableau récapitulatif sera envoyé par courriel à tous les membres du réseau. En vous remerciant par avance de ces quelques minutes passées à l'adresse suivante : cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr et merci à tous ceux qui m'ont déjà répondu.



AGENDAS DES RIVIÈRES



La [Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière](#) élabore son **Contrat Restauration Entretien** sur le Thaurion, la Maulde et leurs affluents en concertation avec les acteurs de l'eau et l'ensemble de la population. L'objectif de ce CRE est de mettre en place des actions pour répondre à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau d'ici 2015. Un état des lieux est en cours et se base sur une **démarche participative de la population** : registre de libre expression en mairie, questionnaire simple permettant de partager sa connaissance ainsi que celle des APPMA, sur les très petits cours d'eau, tables rondes avec tous les acteurs de l'agriculture, de la forêt, pêche, chasse, de l'écologie, des activités économiques et touristiques. 82 personnes ont participé aux réunions. Un article est paru dans le journal envoyé aux habitants et une réunion publique est prévue à la rentrée. Pour tous renseignements : [Peggy Chevilly](mailto:Peggy.Chevilly@onema.fr) 05 55 54 04 97.



Deux visites **d'exploitations agricoles autonomes en eau** ont eu lieu ce 26 juin à Tardes (23) dans le cadre du Programme Herbe et Fourrages en Limousin. Il s'agit des fermes de Monsieur Régis Derboule et du GAEC Soulier à Eaux les bains : captation d'eau sur réseau de drainage, aménagement d'abreuvoirs sur captage, réserve d'eau de 8000 litres, station de traitement de l'eau par UV et avec chlore, redistribution de l'eau dans les bâtiments, retenue collinaire avec pompe immergée.... Pour tout renseignement : [José NGUYEN VAN](mailto:José.NGUYEN.VAN@onema.fr)—CIALE—05 55 62 56 77 ou [Marie-Noëlle BRUERE](mailto:Marie-Noëlle.BRUERE@onema.fr) Chambre Régionale d'Agriculture en Limousin 05 55 10 37 90.



Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet réalise un **diagnostic écologique** sur le territoire de la communauté de communes du Thouarsais. La prestation d'une durée de 15 mois confiée à Deux-Sèvres Nature Environnement a démarré en octobre 2007. Les inventaires ont lieu depuis janvier 2008. Cette opération, d'un coût de 16 725 € TTC, entre dans le cadre du **Programme Loire Grandeur Nature** (participation de la DIREN Poitou-Charentes, la Région Poitou-Charentes, et le département des Deux-Sèvres). Plus d'infos : Olivier Constantin—[SMVT](mailto:SMVT@onema.fr)—05 49 64 85 98.



Gestion **cohérente par bassin versant** : le Syndicat d'aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne propose une convention avec la communauté d'agglomération de Limoges métropole pour une gestion de tout le bassin de l'Aurence. Etude en cours. Contact : Yoann BRIZARD—[SABVM](mailto:SABVM@onema.fr)—05 55 70 77 17.



Sensibilisation—Communication :

- le SABVM travaille avec l'ENSIL et une classe d'enfants à la conception d'une maquette illustrant le fonctionnement d'un bassin versant.
- Partenariat à venir avec le CREN pour la réalisation d'une exposition sur les milieux aquatiques, naturels et remarquables, sur la gestion des berges...
- Sentier d'interprétation audioguidé sur la Vienne et ses abords entre les ponts de la Gabie à Verneuil sur Vienne et de Saint-Victournen : randonnée pédestre et nautique. Contact : Yoann BRIZARD—[SABVM](mailto:SABVM@onema.fr)—05 55 70 77 17.

Merci à tous pour votre participation à la réalisation de cette lettre.
Christine CAVALLIN—Animatrice Réseau TMR

